



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
15 Mars 2018**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Isabelle DALADIER, Bernard NEGRON, Patricia LISPAL, René MARTIN, Damien ROZIER, Daniel MAYER, Marie-Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, Clotilde FALLAS, Karine CHIROL, Cyril BRUSCOLINI

Absente : Marie-Christine ANDRIEU

Procuration : Julien CHALAYE qui donne procuration à Bernard NEGRON

Secrétaire de séance : Clotilde FALLAS

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Février 2018.

**1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR
2017- Caisse des Ecoles**

Approbation à l'unanimité.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – Caisse des Ecoles

Vote du Compte Administratif : Approuvé à l'unanimité.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 15 043.68 €

Les recettes s'élèvent à 15 192.50 €

L'excédent reporté était de 5 620.66 € et passe donc à 5 769.48 €

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 – Caisse des Ecoles

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 5 769.48 € en recette de fonctionnement.

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2017 - Mairie

Approbation à l'unanimité.

5. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – Mairie

Vote du Compte Administratif : Approuvé à l'unanimité.

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 239 702.34 €

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 103 653.97 €

L'excédent reporté était de 55 542 €

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 480 010.44 €

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 507 610.83 €

L'excédent reporté était de 230 637.69 €

Le résultat de clôture est donc de 177 731.71 €

6. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 – Mairie

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 176 081.71 €
(177 731.71 € - 1650 € de restes à réaliser (licence Informatique + téléphone
cantine + Internet salle des fêtes)

7. PROJETS TRAVAUX 2018

Le Conseil informe de certains travaux pour 2018 :

- Etude pour la remise en état du Chemin de Sainte Cécile
- Ralentisseur

Questions Diverses

Le Maire indique que la Commission des Finances se réunira bientôt.

Daniel MAYER demande où en est le projet des logements, le maire indique qu'il a participé à une réunion dernièrement avec Bernard NEGRON, chez Mistral Habitat. Une décision sera prise.

Marie Ange SANJULLIAN demande où en est le dossier de l'agent technique. Le Maire répond que sa demande, en référé, a été rejetée.

Bernard NEGRON informe que des travaux sont à prévoir dans le logement de Mme ROUAULT, au dessus de l'école, notamment au niveau de la Salle de Bain.

Daniel MAYER demande si un nettoyage du clocher de l'église sera fait. Le Maire répond que ce n'est pas prévu dans l'immédiat, les travaux de la Place Jean Moulin n'étant pas encore réglés et précise que les subventions ne seront perçues qu'après le paiement total du chantier.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures.

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 16 Mars 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Clotilde FALLAS



Travaillan le 16 Mars 2018

Gérard SANJULLIAN, Maire

